

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 6 MARS 2023

D.CN.2023-33

**OBJET : OPÉRATION "VARDE SUD" - ROUTE DE PRINGY (ANNECY-LE-VIEUX) -
RÉALISATION D'UN PROGRAMME DE 17 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX (6
PLAI, 8 PLUS, 3 PLS) PAR ALLIADE - PARTICIPATION DE LA VILLE**

Rapporteur : Sophie GARCIA

Nombre de Conseillers en exercice : 69

Nombre de Conseillers présents et représentés : 69

Délibération réceptionnée en Préfecture le **13 MARS 2023**

Délibération publiée le 13 mars 2023

Le six mars deux mille vingt trois, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la ville d'Annecy, dûment convoqué en séance officielle le vingt sept février deux mille vingt trois, s'est réuni dans la salle Cap Périaz, sous la présidence de François ASTORG, Maire.

PRÉSENTS :

ALI YAGOUB Abdelrahim, ALLARD Catherine, ANDREYS Etienne, ASTORG François, AVET LE VEUF Elodie, BARRY Olivier, BEAUJARD Alexandra, BERTRAND Marie, BOLY Cécile, BOUCHETIBAT Bilel, BOULAND Corinne, BOUVERAT Evelyne, BOVIER Christian, BUI-XUAN PICCHEDDA Karine, CECCHINEL Lola, CERIATI MAURIS Odile, CHAMOSSET Philippe, COHEN Guillaume, DALL'AGLIO Sandrine, DEGENNE Jean-François, DELEAN Thierry, DERIPPE-PERRADIN Joëlle, DESMOUCELLES Gaël, DIJEAU Isabelle, DIXNEUF Samuel, DUMONT Xavier, DUPERTHUY Denis, GARCIA Sophie, GEAY Pierre, GERY Fabien, GRANGE Antoine, GRANGER Anthony, GRARD Séverine, GREBERT Fabienne, GUEDRON Aurélie, KRIVOBOK Nicolas, LAFARIE Marion, LARDET Frédérique, LECONTE Patrick, LEPAGE Sophie, LEPAN Claire, MARIAS Benjamin, MARLE Viviane, MASSEIN Pierre-Louis, MESZAROS Thomas, MERMILLOD Stéphanie, MERMILLOD BLARDET Christelle, MODURIER Aurélien, MUGNIER Magali, MULATIER GACHET Alexandre, OSTERNAUD Xavier, PASQUIER Jean-Jacques, PETIT Christian, PEUGNIEZ Eric, PESSEY Tony, PESSEY-MAGNIFIQUE Catherine, RIGAUT Jean-Luc, RIVIERE Chloé, SEGAUD-LABIDI Nora, SERRATE Bénédicte, TATU Guillaume, THOME Jean-Luc, TOÉ Jean-Louis.

ONT DONNÉ PROCURATION :

BANGUE Frédérique (pouvoir à CHAMOSSET Philippe), DULELLARI Ornella (pouvoir à MERMILLOD Stéphanie), FARMER Chantale (pouvoir à MULATIER GACHET Alexandre), JULIEN Charlotte (pouvoir à MARLE Viviane), LAYDEVANT Christiane (pouvoir à DIJEAU Isabelle), SAUTY Yannis (pouvoir à MARIAS Benjamin).

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :

SECRETARE DE SÉANCE : MODURIER Aurélien

D.CN.2023-33

OBJET : OPÉRATION "VARDE SUD" - ROUTE DE PRINGY (ANNECY-LE-VIEUX) - RÉALISATION D'UN PROGRAMME DE 17 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX (6 PLAI, 8 PLUS, 3 PLS) PAR ALLIADE - PARTICIPATION DE LA VILLE

Rapporteur : Sophie GARCIA

Alliade réalise une construction de 17 logements situés route de Pringy à Annecy-le-Vieux afin de permettre la création de logements locatifs sociaux, en financement PLUS, PLAI et PLS.

À cet effet, Alliade sollicite l'aide de la Ville d'Annecy au titre du financement du logement locatif aidé, à raison de :

8 logements PLUS

70 € X 601,71 m² de SU = 42 119,70 €

6 logements PLAI

150 € X 163,84 m² de SU = 24 576 €

70 € X 134,81 m² de SU = 9 436,70 €

Soit au total = 34 012,70 €

La participation de 150 €/m² de SU s'applique jusqu'à 15 % de la superficie utile de l'opération et 70 €/m² de SU au-delà.

3 logements PLS

30 € X 191,82 m² de SU = 5 754,60 €

La participation globale de la Ville au titre de la réalisation des 17 logements sera donc de 81 887 € (42 119,70 € + 34 012,70 € + 5 754,60 €).

Le versement des aides de la Ville interviendra dans les conditions suivantes :

- 50 % du montant de la participation à la charge de la Ville, soit 40 943,50 € sur présentation de l'ordre de service attestant du démarrage des travaux,
- 50% du montant de la participation à la charge de la Ville, soit 40 943,50 € sur présentation de la déclaration attestant de l'achèvement et de la conformité des travaux.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **APPROUVER** la participation de la Ville au titre de la réalisation, par Alliade, de 17 logements (6 PLAI, 8 PLUS, 3 PLS), route de Pringy, Annecy-le-Vieux détaillée ci-dessus soit la somme globale de 81 887 €.

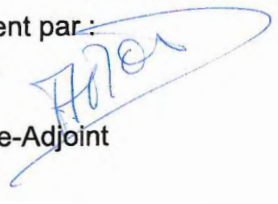
La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ

Pour : 69 voix

Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Le Secrétaire de séance
MODURIER Aurélien

Signé électroniquement par :
A. MODURIER
le 10/03/2023
17eme Maire-Adjoint



Pour extrait conforme
Par délégation du Maire

Signé électroniquement par :
Christèle BRANDO
le 10/03/2023
Cheffe de service



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la Ville d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, www.telerecours.fr) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse de la ville d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.